

Montréal 17 avril 2012

Régie de l'Énergie du Québec

Tour de la Bourse
800, Place Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2
secretariat@regie-energie.qc.ca

Objet : Demande de remboursement des frais du RNCREQ dans le cadre du dossier R-3693-2009, phase 2 : Renouvellement du mécanisme incitatif à l'amélioration à la performance de Gaz Métro.

À qui de droit,

La présente est pour vous demander le remboursement des frais du RNCREQ pour sa participation à l'audience concernant le dossier R-3693-2009 phase 2. Le RNCREQ est un intervenant reconnu par la Régie dans ce dossier. Il a pris part aux rencontres de négociations menant au dépôt du mécanisme incitatif mis en preuve dans le présent dossier. C'est pourquoi, la présence du RNCREQ était requise à l'audience pour la présentation de la preuve le 8 février 2012. En raison de sa participation à la préparation de la preuve du groupe de travail, du suivi des différents échanges de courriels et de sa préparation à l'audience un 4,5 heures additionnelles à sa présence en audience sont réclamées de la part du RNCREQ.

Le total des heures se subdivise ainsi :

Participation à la préparation de la preuve du groupe de travail, du suivi des différents échanges de courriels et de sa préparation à l'audience : 4,5 heures pour la période entre septembre 2011 et février 2012.

Présence à l'audience du 8 février 2012 : 6 heures

Le total des heures alloué au dossier R-3693-2009 phase 2 pour la préparation ainsi que pour la présence à l'audience s'élève donc à 10,5 heures.

RNCREQ